tions, les départements, les communes et tablissements publics sont admis à em-prunter à cette Caisse dans les conditions suivantes:

A 4 % pour les emprunts rembourse

bles en six ans;

• A 4 1/2 °/o pour les emprunts remboursables en quinze années;

• Et à 5 °/o lorsque le délai de remboursement sera étendu à une période de vingt

La note du journal officiel venant à la suite de certains bruits en circulation dans le monde financier et politique, sem-ble indiquer que la Caisse des consigna-

tions va se charger des emprunts locaux qui devaient, disait-on, ressortir du Crédit foncier. Sauf les lenteurs formalistes, peu im-porte; si les départements et les communes ont l'argent qu'il leur faut pour mener à bien leurs entreprises d'utilité flagrante et bien leurs entreprises d'utilité flagrante el urgente. A cet egard, la note du Moniteur pourrait être plus explicite; espérons qu'elle sera complétée.

DÉPÉCHES TELÉGRAPHIQUES

L'Agence Hangs nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Le Morning Star dit que le conseil des ministres tenu samedi, a eté de pure for-malite, le Comte Russell ayant déjà reçu les promesses de concours de ses collè

gues. Le Daily télégraph pense que les nations aux postes secondaires du cabinet, auront lieu probablement dans quelques jours. Les délibérations sur la politique du cabinet ne pourront avoir, lieu que lorsque le cabinet sera complètement forme.

Le Morning-Headlit dit que le poste de

Chancelier du duché de Lancastre ne sera

pas occupé pour le moment. Le conseil privé se réunira cette se maine. Le Standard promet au Comte Russell

l'appui du parli conservateur s'il veut s'u-nir à lui contre les radicaux. De nouvelles arrestations ont eu lieu en

lrlande. Le Times dit le Comte Russell n'a rencontré, dans la séance du samedi, aucun obstacle à la récomposition du cabinet. Le comte Russell prend le poste de pre-mier ministre et lord Clarendon celui de ministre des affaires étrangères, M. Gladstone conserve le portefeuille des finances et devient Leader dans la Chambre des Communes; aucun autre changement n'aura lieu dans le cabinet.

n'aura lieu dans le cabulet.

Le Comte Russel a eu hier une audience de la Reine à Windsor.

La liste complète du nouveau cabinet paraitta dans la Gazette de Londres mardi ou vendredi.

Le Morning-Post engage le Comte Russell à na complète de projet de réformance de projet de réformance de projet de réformance de projet de réformance de projet de projet

sel à no pas (i. senier de projet de réforme parlementaire de bature à provoquer une lutte dont l'issue douteuse montrerait l'indiffèrence du pays au sujet de la ré-

forme.

Le Times fait l'éloge de l'Empereur des Français à l'occasion du commencement d'exécution donné à la convention de septembre par l'envoi à Civita Vecchia de frigates destinées à ramener des troupes.

Le Daily News ne doute pas que le Comte Russel ne propose un projet de réforme parlementaire et un projet de réforme de l'Eglise d'Itlande.

Aulonyd'hui à une heure il y a conseil

Aujourd'hai à une heure, il y a conseil

des ministres.
Francfort 29 octobre soir. L'Assemblée générale du Nationalvèrein a adopté à une forte majorité les proposi-

a adopte a une forte majorite les proposi-tions du comité relatives aux questions allemande et sleswigo-holstémoise. 1º L'Assemblée maintient son ancien programme touchant la formation d'un Etat fédératif allemand avec le transfert du pouvoir central à la Prusse, en réser-vant l'assentiment de toute la nation alle-mande représentée par un Parlement. 2º La question slesvigo-holstémoise

doit être résolue sur la base du droit ap-partenant aux populations de prononcer sur leur sort, droit qui n'a pour limites que les intérèts allemands. A défaut d'un pou voir central, la Prusse seulement peut dé-fendre efficacement les marches du Nord. L'Assemblée déclare enfin que la convocation immédiate des représentants des duchés est indispensable. Florence, 29 octobre.

Florence, 29 octobre.
Ont été élus aujourd'hui à Florence MM.
Ricasoli, Peruzzi, Rubieri et Cipriani ; à
Ferrare, M. Zini; à Imola, M. Zaccheroni;
à Ancône, le général Bixió; à Alexandrie, à Ancône, le M. Raltazzi.

L'Italie confirme la nouvelle que le prince Napoléon et la princesse Clotide repartiront pour Praegins sans venir à Florence.

Le roi et la reine de Portugal doivent arriver ici le 10 novembre. On croit que Leurs Majestés n'assisteront pas à l'ou-

Leurs Majestes n'assisteront pas a l'ou-verture du Parlement. Ont élé reélus: MM. Pepoli, Minghetti, Garibaldi, Pisanelli, Cairoli, San-Donato, Gabrizi, Ricci, Sirtori, Guerrazzi, Malen-chini, Alliesi, Boggio, Rasponi, Mordini, Bottero, Rora. Cantu, d'Ondes-Réggio, Nicotera, Correnti et Bianchi.

Micotera, Correnti et Bianchi.
Les autres nominations connues jusqu'à
ce soir sont de diverses nuances. La majorité appartient au parti modéré.
Florence, 30 octobre.
Ont été réélus: MM. Salvagnoli, Giusti-

niani, Farini, Chiaves et Crispi,

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

M. le consul de Fance à Bombay (Inde anglaise), "ardoit provhainementse rendre à son poste, a offert à la Chambre de commerce de Lille de se charger d'un certain nombre d'echantillons de tissus français, afin de permettre au commerce de comparer ces tissus avec ceux qui, jusqu'à présent, sont consommés dans cette partie des Indes, et de rechercher si nos produits ne pourraient pas y trouver em-ploi, soit dans leur état actuel, soit au moyen de modifications des dispositions

ou des couleurs.

Les personnes qui désirent profiter de l'offre de M. le consul sont invitées à aemettre les échantillons ou les renseignements qui doivent les accompagner au secrétariat de la Chambre de commerce

Palais-de-Justice, avant le 10 novembre. Le secrétariat est ouvert tous les jours non fériés de neuf heures à cinq heures.

Le Moniteur belge publie les trois conventions postales conclues entre la France et la Belgique.

Le premier de ces actes réduit le port des lettres échangées entre les deux pays à 30 centimes, le port des journaux français à 2 centimes, et celui des journaux belges à 6.

belges à 6.

La deuxième règle la transmission des

valeurs et papiers d'affaires.
La troisième crèe des mandats sur la poste, ne pouvant pas dépasser 200 fr. et transmissibles par voie d'endossement entre la Belgique et la France et l'Algérie,

et vice versa. La date de l'entrée en vigueur des trois

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION DE ROUBALX

RAPPORT DE LA COMMISSION (Suite et fin. — Voir le dernier numéro du Journal de Roubaix.)

du Joernal de Roubaix.)

De l'inventaire, de la réserve et des bénéfices

— Il devra être fait inventaire à la fin de
chaque année, et les bénéfices nets, déduction
faite des frais, charges et intérêts, se partageront de la manière suivante:

1º Un quart des bénéfices sera attribhe ai
fonds de Réserve, qui appartiendra, nou pas
aux sociétaires, mais à la Société considérée
comme une personne. — Les sociétaires en
entrant devront nécessairement renoncer à en
réclamer leur part. — Ce fonds de Réserve
est destiné, avec le droit d'entrée, à former

le capital social, à parer aux éventualités et aux pertes, à remhourser les emprunts et à fonder tous les établissements utiles à la Société. — Si la Société venait à être dissoute par ordré supérieur, la Réserve serait partagée entre les sociétaires inscrits au moment de la dissolution, en proportion du nombre d'années qu'ils ont passées dans la Société. — Mais si la Société ven it à se dissoudre par suite de mauvaises affaires, on volontairement, il est bon de décider qu'on ne pourrait prélever sur la Réserve que la somme nécessaire pour payer les dettes, et le sarplus ferait retour aux établissements de bienfaisance de la ville de noubaix. — Cette précaution est prisepour passurer l'existence de la Sopiété, pour retenir les associés, et pour éviter qu'ils ne se laissent séduire un jour par l'appat du partage d'une grosse somme, épargnée péniblement par leurs prédécésseurs.

20 Les t.ois nutres quarits des bénéfices seront par agés entre les associés participants au prorata de leurs achats.

Si le sociétaire préfère emporter de suite les bénéfices réalisés, il en est parfaitement libre; mais on doit faire fous les efforts possibles pour l'engager à laisse. Cette somme à son compte courant, afin de se constituer un commencement d'épargne qu'il sera heareux de trouver dans les mauvais jours;—on lui en servira l'intérêt à 5 0/0 l'an, intérêt supérieur à celui de la Caisse d'épargne. Quand il aura besoin d'argent, il pourra venir demander le remboursement de tout on partie de la somme portée à son compte, en prévenant huit jours à l'avance.—Il n'y a pas de placement plus certain, puisque tous l'et sociétaires se garantissent mutaellement.

De l'Administrair

tain, puisque sent mutuellement.

De l'Administration. — Il nous a semblé que pour être ron. — Il nous a semblé que rouse et pour agir promptement et regoureusement, l'Administration devait être peù nomhreuse et avoir les pleins pouvoirs de la Société. — Trois Administrateurs (un Président et deux Vice-Présidents), pris autant que possible dans le sein de la Société, seraient nommes pour un an; ils auraient sous leurs reduce. nommés pour un an; ils auraient sous leurs ordres les employés rétribués qu'ils choisi-raient, et nomineraient pour les aider dans leurs trayaux divers Comités en nombre suf-

Isant.

Les travailleurs qui feraient partie de l'Administration ou des Comités devraient avoir
des jetons de présence pour payer la perte de
leur temps, excepté pour les réunions du dimanche;—et on ferait en sorte de ne se réunir
que les dimanches pour ne pas augmenter les
frais.

frais.

Il y aurait Assemblée générale de tous les sociétaires au moins une fois l'an, après l'inventaire, et châque fois que l'Administration le jugerait convenable, ou quand la moitié des sociétaires en ferait la demande.

ORGANISATION D'UNE BOULANGERIE

Comme l'organisation d'une Société de Con-sommation offre beaucoup de difficultés « demande les enseignements de l'expérience, nous avons pensé qu'il fullait d'abord commencer

nous avons pensé qu'il fallait d'abord commencer prudemment par la chose qui nous a paru la moins compliquée, par la Boulangerie. — Dès que nous aurons va que l'essai réussit, et que la Société fonctionne bien, nous pourrons alors songer à monter d'auvres établissements.

Comment organiserait-on cette Boulangerie? La difficulté de rencontrer au centre de la ville un terrais susceptible d'étre agrandi selon nos besoins, et qui ne fât pas trop cher, nous a fait abandonner l'idée d'une Boulangerie centrale où se ferait la vente. — Nous nous sommes arrêtés à l'idée: 1º d'établir la manutention à un endroit quelconque du territoire sommes arreces à luce: 1º detantr la manu-tention à un endroit quelconque du territoire communal, où l'on pût travailler et s'agrandi à l'aise, et où l'on placerait provisoirement le siège de la Société; 2º de faire la vente du paire

siège de la Societé; 2º de faire la vonte du pain dans autant de dépòts qu'il sera nécessaire.

Un ben chef de boulangerie, ayant sous ses ordres tous les ouvriers nécessaires, serait chargé de l'achat et de la manutention, sous la surveillance d'un Comité d'approvisionnement.

Un comptable intelligent tiendrait les écritures et la caisse sous la surveillance de l'Ad-

Autant que possible et pour la simplification, il ne faudrait fabriquer qu'une seule sorte de pain, fait de farine de blé exclusivement, d'un prix pas trop élevé, sans aucune adjonction de substances nuisibles ou peu nutritives, et qui pût satisfaire toutes les classes de la Société.

Société.

Les dépôts seraient autant que possible con-fiés, moyennant tant pour cent de remise, à des sociétaires, à qu'i l'on remettrait chaque jour un certain nombre de pains et de jetons, et qui devraient rapporter le produit de la vente sux évoques déterminées — Ce serait aux dépositaires à examiner s'il leur convient, sous leur responsabilité, de faire crédit de quelques jours, ou de porter le pain à domicile, afin du

grossir le chiffre de leur vente. — Il neus semblerait bon d'instituer des primes à ceux qui auraient vendu le plus pendant l'année. Le prix du pain serait affiché dans tous les

Le prix du pain serait affiché dans tous les dépôts.

Les membres honoraires seraient priés de réclamer leurs jetons comme les sociétaires participants, et de les renvoyer avec soin à la Socièté, afin de ne pas autoriser le frafic que pourraient en faire les dépositaires; — à meins qu'on ne préférat laisser les jetons non réclamés à titre de remise aux dépositaires.

Telles sont, Messieurs, les observations quanous vous présentons après une étude approfondie et un mûr examen. — Si vous les approuvez, elles devront servir de bases à la conduite et aux réglements de l'Administration que vous aurez à nommer.

AVIS IMPORTANT

AVIS IMPORTANT.

Pour activer la formation de la Société, et ne pas faire perdre aux travailleurs un temps précieux par des réunions continuelles, nous avons cru devoir prendre les résolutions sui-

précieux par des réunions continuelles, nous avons cru devoir prendre les résolutions suivantes;

1º Faire appel par une large publicité à toutes les personnes intéressées à la question, et les prier de s'gner de suite les listes d'adhésion, sous la réserve des modifications que l'assemblée pourrait, apporter aux conclusions de actre rapport.

2º Les adhérents sont priés d'envoyer leur adhésion à l'un des membres de la Commission soussignés, avant le dimanche 5 novembre. — On trouvera des listes d'adhésion chez chacun des membres de la Commission.

3º Le droit d'entrée de dix francs ne sera payé que plus taré, à la réquisition de l'Administration, et contre la remise du livret.

4º L'assemblée du dimanche 5 novembre aura lieu à onze heures du lieu de middi, dans la salle des cours de Physique et de Chimie. (Entrée par la petite porte à côté de la griffe de l'hôtel des l'ompiers.)— Tous les adhérents sont priés de ne pas manquer de s'y trouver, afin de discuter le Rapport, de décider la formation de la Société, et de nommer une Administration qui sera définitive, si elle est nommée par plus de cent sociétaires, et provisoire si ce nombre n'est pas atteint.

5º Les invitations pour l'assemblée du dimanche 22 octobre pourront aussi servir d'entrée à la séance du 5 novembre. — Les adhérents seront reçus sans carte d'entrée.

VANDEBEUQUE, rue de la Paix, nº 20, et

VANDEBEUQUE, rue de l'Acceptant de Mouchez Descat frères.
BUISINE, cour Vanlaton, route de Mouveaux, et chez Leman et Desbuquoy.
JAMAR, rue de l'Alouette, n° 38, et chez
Ernoult-Bayart et fils.
MAHIEU, route de Croix, et chez Auguste

Lepoutre.

LECLUSE, rue de Beaurewart (Au Grenadier français), et chez Alfred Motte et Cie.

SCALBERT, rue des Parvenus, no 51, et
chez Delannoy-Destombes.

Nous apprenons la mort de Serrur, ar-tiste estimable, qui s'est laissé trop oublier pendant ses dernières années. Il était âgé

pendant ses dernières années. Il était âgé de 70 ans.
Henri-Auguste César Serrar était né en 1795 à Lambersart, dans le département du Nord. Il fit ses études dans l'atelier de Begnault et concourut souvent pour les prix de l'Ecole des Beaux-Arts. Il n'y obtint que quelques récompenses secondaires. Livre à lui-même, il débuta au Salon de 1819 par un tableau qui doit se trouver aujourd'hui au Musée de Rennes, Tobie ensevelissant un Hébreu.

En 1822, il exécuta pour la cathèdrale

ensecelissant un Hébreu.

En 1822, il exécuta pour la cathèdrale d'Arres un saint Waast guérissant un aveugle; la Mort de Mazet; en 1824, le Comveno, le Départ et le Retour; en 1827, une Brunehaut, Charles X prêt à monter à cheval au moment d'une revue, tableau qui fut acquis par M Peyronnet; une Scène de brigands; en 1831, une Consultation, le Récit, scène d'Otello, la Romance, etc. Quelques-unes de ces productions ont été reproduites par la gravure.

Auguste Serrur a fait un grand nombre de portraits. Plusieurs fois il a été chargé d'exècuter celui de Charles X pour les principales cours de France.

cipales cours de France.
Peintre consciencieu et modeste, il ne prit aucune part aux luttes artistiques de 1830. Il avait sans doute le goût du silence et de la retraite. Depuis longtemps, il n'exposait plus au Salon, et lors de la mé-morable Exposition universelle de 1855, il ne pensa même pas à s'y faire représenter

par une des tolles qu'il avait exécutées pour la Société des Beaux-Arts.

Voict les conjectures de l'Annuaire Mathieu de la Drome pendant les mois de novembre.—Au commencement, grands vents, avec ou sans eau, sur divers points du littoral de l'Océan. Vers le 20 ou 22, pluie dans une grande partie de la France, grands vents, notamment sur le littoral de la Méditerranée.

Decembre. — Vers le 14, grands vents. Dans le cours de la nouvelle lune (18-25), pluie ou neige. Fin du mois, pluie ou neige dans quelques régions. Grands vents, particulièrement dans le midi de la France.

Dans son audience du 26 octobre, le tribunal de simple police du canton de Roubaix a renuu 29 jugements, concer-nant 34 inculpes, dont un condamné à l'emprisonnement et trois acquittée; sa-

Cabarets ouverts à une heure indue.

Maraudage de fruits. Passage dans un champ ensemencé. Contraventions aux poids et mesures.

3. Police du roulage (voiture non éclai-

rée).

1. Divagation de chien.

1. Voie de fait.

3. Tapages nocturnes.

On écrit de Calais, le 27 octobre:

« L'état de la mer est tel que Son Excellence le prince de la Tour d'Auvergne,
arrivé aujourd'hui par l'express à 1 heure
40, a du attendre à demain pour se rendre
à son ambussade à Londres.

» La malle anglaise des Indes, arrivée
ce matin à sept heures, de Londres, par
suite d'avaries au paquebot qui la transportait, est aussitôt, repartie pour Marseile. »

A la même date, on mande de Bou-

logne:

> Le mauvais temps de ces jours derniers a rendu la mer furieuse, et nous
avons déjà à signaler malheureusement

avons déjà à signaler malheureusement les effets de cette tempéte.

> Le 25, vers six heures et demie du soir, le sloop auglais Eliza, jaugeant 55 tonneaux, et dont l'equipage était composé de trois hommes, sous le commandement du capitaine John Bel, parti le 14 octobre de Yarmouth avec un chargement de ciment, à destination de Trouville, n'a pa résister à la force du vent et a fait côte sur la droite de Chatillon, à environ 100 mètres de la jetée. L'équipage a pu se sauver, et l'on se disposait à opérer le déchargement; mais le navire a coulé à la marte de la nuit. de la nuit.

de la nuit.

Le paquebot de voyageurs pour Folkestone l'Allard-Edward n'a pu quitter le
port hier, en raison du mauvais état de la
mer; les 137 passagers qui se trouvaient à
son bord ont du débarquer en attendant

son bord ont di debarquer en attendant qu'il puisse partir.

L'intempérie a encore interrompuhier une partie du service de nuit entre Folkestone et Boulogne. Ains le paquebot des voyageurs et merchandises Reine-des-Belges, qui devait arriver à 3 heures 50 du matin, n'est entré dans le port qu'à 5 heures après-midi.

Moyen économique de purifier l'air des intérieurs.—Versez du vinaigre comman sur de la craie en poudre, jusqu'à ce qu'il n'y eit plus de bouillonnement. Laissez déposer et décantez le liquide. Faites sécher le résidu, mettez-le dans une terrine ou un valsseau de verre, et versez-y ensuite de l'acide suffurieure, aussi longtemus que de l'acide sulfurique, aussi longtemps que vous verrez s'eu elever une vapeur blanche. C'est cette vapeur qui, condensée l'état liquide, donne le vinaigre aromatique du commerce. Elle se répand et pé-

Après le déjeuner, les deux consines allèrent voir une vieitle femme malade au village voisin. Comme elles revenaient par un chemin de traverse, elles se trouvè-rent au bord d'un ruisseau assez large et assez profond, qui formait une cascade en cet endroit. En guise de pont, une maundroit. En guise de pont, une mau-planche était jelée d'une rive

« Ne passons point ici, dit Hélène, c'est

dangereux, allons jusqu'au pont rustique derrière l'Abbaye ,
Emma ritde cet excès de prudence et gélança sur la planche vermoulve. Elle n'était pas au milieu qu'un craquement se faisait entendre et que la jeune impru-dente était précipitee dans l'eau. Sa robe flottait à la surface. Hélène poussa un cri de terreur, mais, en même temps, rapide comme l'eclair, elle s'avança sur les débris du pont, s'y coucha, et, pen-chée vers le ruisseau, saisit en un clin d'œil la jupe de sa cousine. Par un effort désespère, elle la soutint sur l'eau en lui

« Prends vite mes mains, Emma. » et bientôt. Helène put lui passer le bras autour du corps et l'aitirer sur la planche brantante qui menacait àhous moments de nait ses branches vers le ruisseau, Hélène dit à Emma de s'y crampagnes. dit à Emma de s'y cramponner pour se re-lever et atteindre la terre sans imprimer de accousse à leur fragile soutien. Malgré ces précautions, il s'écroula; Hélène fut ces precautions, il secretais, fetere précipitée à son tour dans l'eau bouillon-nante de la cascade. Elle l'avait prévu; sans perdre la tèle, elle saisit dans sa chute un pieu planté dans le lit du ruis-seau, et elle atteignit le bord sans rop

de peine. Mais ses forces étaient épuisées, elle tomba sur l'herbe. Emma, tout en pleurs, se jeta à genoux à côté d'elle, se lamentant et s'accusant. Hélène ne pouvait parler, un flot de sang s'échappait de ses lévres. Emma

puisa de l'eau dans le creux de ses mains, lui en baigna les tempes et lui en fit ava-ler quelques gouttes. Enfin l'némorragie cessa, Héléne sourit faiblement. Emma l'embrassait et lui demandait pardon à

travers mille sanglois.

« Calme-toi, ma chère Emma. Me voità
mieux, me voità tout à fait bien. Je ne t'en
veux pas le moins du monde.

Elles regaguèrent lentement la maison,

se soutenant l'une l'autre. Comme elles monaient l'escalier. M. Dalbray et Carlos Marsange sortirent d'une pièce du premier étage, et se trouvérent face à face avec Emma qui venait la derniere. La pauvre enfant avait éprouvé de telles angoisses que la vue de son père la jeia dans un transport de joie indicible. Sans faire at-tention à M. Marsange, elle saute au cou de M. Dalbray en s'écriant:

> Pana, pana, tu ne saurais te figurer combien Hélène vient de se montrer cou-— Qu'est-il arrivé, mon enfant? de-manda-t-il non moins effrayé que surpris.

Tu es toute mouillée? Hélène yous contera plus tard notre aventure. Je cours changer de vétements. Ah! que ne puis-je ressembler à ma con sine! >

Une demi-heure après, la samille et quelques amis étaient réunis dans la salle à manger. Mme Dalbray remarqua la pâ-leur de sa fille et un air d'abattement et de souffrance répandu sur le visage de sa

« Mon Dieu t qu'avez-vous, mes fants ? s'écria-t-elle avec inquiétude. — Il nous est arrivé un petit accident, répondit en souriant Hélène. Si vous le permettez, ma tante, nous en parlerons après diner, entre nous.

— On te reconnant bien là, Hélène I dit.

On te reconnaît bien là, Hélène! dit
 M. Dalbray: toujours cacher ce qui t'attirerait des louanges! Car nous savons dejà
que tu t'es héroiquement conduite.
 Mon oncle!... interrompit-elle d'un
air suppliant. Et elle s'arrêta. Mais son

air suppliant. Et elle s'arrêta. Mais son regard était si éloquent et si modeste que Carlos, qui observait, s'étonna de voir cette physionomie ordinairement froide acquérir tout à coup tant d'expression.

— Je me tais, reprit l'oucle Arthur.

— La modesite est une vertu qui sied à merveille, dit Carlos de son ton mordant.

— Et je cherche à en faire parade, n'estce pas ? demanda Hélene, regardant en face M. Marsange.

as? demanda Hélene, regardant en M. Marsange. Nous cherchons tous plus ou moins à étaler nos mérites, surtout ceux que nous

— En ce cas, je sais une vertu supérieure à la modestie, répliqua-t-elle trèsvivement.

— C'est ?... - La bienveillance

Voulez-vous dire qu'elle me man-- A vous-même d'en juger, monsieur,

répondit froidement Hélè repondit froidement hetene.

On se leva de table; la jeunesse se répandit au jardin. M. et Mme Dalbray restèrent seuls au salon avec leur nièce, qui leur conta le plus simplement possible l'accident du matin, sans faire mention ni

du danger qu'elle avait couru elle-même ni de son hémorragie. Quelques heures plus tard, elle était assise sur le balcon; Carlos s'y présenta. a Je crains, lui dit-il, de vous avoir offensée. Telle n'était pas mon intention, mademoiselle.

— Cependant, répondit Hélène, votre attaque contre la fausse modestie était bien à mon adresse. Convenez-en.

— Vons avez trop d'amour-propre, permetlez-moi de vous le dire, pour être exempte, de prétentions.
— Et d'où concluez-vous cela?
— De toutes vos altures, de l'antipa-thie que vous m'avez vouée parce que je ne suis point, comme tant d'autres, en extase devant votre génie.

— Vous vous trompez, monsieure le

Vous vous trompez, monsieur; je n'ai point recherché l'admiration; je ne puis donc être blessée de ne pas l'ob-

- Pourquoi donc alors suis-je en dé-

— Pourquoi donc aiors suis-je en de-faveur auprès de vous?

— Hier peut-èire j'aurais répondu à cette question; aujourd'hui... »

Elle le regarda et n'acheva point; elle ne pouvait lui dire: « Aujourd'hui je vous méprise trop; je vous ai vu aux genoux de la femme d'un ami, de la mère d'une aufant que vous noursuivez de vos homde la femme d'un ami, de la mère d'une enfant que vous poursuivez de vos homme mages. Vous n'êtes pas assez homme d'honneur pour que je descende à vous donner une explication. »

Heureusement l'entretien fut interrompu par Emma. Elle venait prier Carlos de chanter quelques romances espagnoles. « Avec plaisir. répondit-il, si vous pouvez décider Mile Hélène à chanter d'abord quelques airs populaires de votre pays.

Je veux un oui sans conditions, reprit

Emma d'un petit air mutin.

— Soit, dit-il chaleureusement. en lat prenant la main. Vous faites de moi tout ce que vous voulez. >

Elle s'enfuit en rougissant, et Carlos se

levs pour le suivre.
« Ce que vous venez de dire est-il bien d'accord avec votre devoir et avec votre conscience, monsieur ? » lui demanda Hélène avec un regard perçant. Puis elle rentra au salon. Carlos chanta d'une belle voix sonore,

Carlos chanta d'une belle voix sonore, avec beaucoup d'âme et en s'accompagnant sur le piano, quelques-unes de ces romaces populaires de l'Espagne dont la saissante poésie et la mélodie qui va au cœur font naître chez ceux qui les entendent de mystérieuses aspirations. C'était la première fois qu'il chantait devant Hélène. Renversée dans un fauteuil, les yeux fermés, elle prétait l'oreille comme à des accents d'un monde inconnu et d'une sphère supérieure. Le chanteur avait disparu; cette voix, si brûlante et si caressante en même temps, ne lui semblait pas appartenir à la terre. Elle s'abandonneit à appartenir à la terre. Elle s'abandonnait à

une douce réverie.

Quand M. Marsange eut fini, on l'entoura, on le complimenta. Hélène seule
resta immobile.

resta immobile.

« Eh bien, lui demanda sa tante, tu no remercies pas Monsieur?

— Un misérable remerciment est trop peu de chose pour un si grand plaisir, » répondit-elle, tendant la mein à Carlos.

Les yeux noirs du jeune homme étince-lèrent et s'arrêtèrent une seconde sur Hélène avec une étrange expression.

« Voilà, dit-il, l'éloge le plus flattour que mon chant m'ait attiré.